N°1 DÉCEMBRE 2011

Trait de Gestion

Accompagner la recherche biomédicale en IDF



- 1700 chercheurs
- 2250 ingénieurs et techniciens
- 180 structures de recherche

édito

Les Délégués d'Ile-de-France sont heureux de porter à votre connaissance le premier numéro de *Trait de Gestion*. Vous recevrez cette lettre chaque trimestre, sous format papier et électronique.
Pourquoi cette nouvelle lettre interne ? Dans un contexte où tout change, les Délégués d'Ile-de-France ont souhaité mettre à disposition des personnels un support qui les aide à mieux comprendre les évolutions de l'organisation de la recherche, ses métiers, son financement, sa gestion…
Trait d'union entre les Délégations et les structures de recherche, cette lettre s'adresse à tous les gestionnaires et plus largement aux collaborateurs soucieux d'en savoir plus sur la gestion de la recherche à l'Inserm.
Trait de Gestion mettra en perspective l'évolution de nos métiers et du contexte de la recherche en général et de l'Inserm en particulier. Vous y trouverez les bonnes pratiques et les initiatives mises en place, les nouveautés réglementaires et l'actualité des Délégations.
Je profite aussi de cette période pour souhaiter à chacun de belles fêtes de fin d'année.

Nicolas Jeanjean, Délégué régional Inserm Paris 5

Actualités

Un nouveau bâtiment de recherche à l'hôpital Saint-Louis



Ce sont 2500 m² de laboratoires qui vont être réhabilités par l'Inserm dans le bâtiment Inserm-Jean Bernard sur le site de l'hôpital Saint-Louis. Avec 11 espaces de laboratoires L1, 4 laboratoires L2 et un laboratoire L3 répartis sur 5 niveaux, ce nouveau bâtiment permettra une recherche biomédicale d'avenir. Les travaux, pilotés par la DR Paris 7, doivent débuter début 2012 afin de permettre l'installation en 2013 de l'unité mixte de recherche 944 (Inserm/CNRS/Université Paris-Diderot) dirigée par le Professeur Hugues de Thé. Une centaine de chercheurs investiront le site pour se consacrer principalement à l'étude des maladies virales et des cancers.

Lancement d'une démarche qualité à la DR Paris 5

Après la DR Paris 7, c'est au tour de la DR de Paris 5 de mettre en place une démarche qualité. Piloté par Laurence Gauchy, adjointe au Délégué régional et responsable management qualité, ce projet collectif et participatif permettra de garantir un service de qualité aux unités de recherche et de le maintenir en optimisant le travail des agents. Le référentiel choisi est la norme ISO 9001 qui fournit un cadre organisationnel bien éprouvé pour adopter une approche systématique et répondre aux attentes des clients (unités de recherches, collaborateurs, partenaires…). Cette norme est applicable quels que soient le domaine d'activité et la taille de l'organisme utilisateur. Le périmètre d'action concernera dans un premier temps la gestion des ressources propres et les missions. Ces deux thématiques constituent le cœur de métier des gestionnaires et nécessitent des interactions fréquentes entre les services financiers et le service des ressources humaines. Les groupes de travail constitués dresseront un état des lieux des pratiques actuelles et proposeront des mesures correctives et/ou préventives visant à améliorer et fluidifier les processus mis en œuvre. Un travail de longue haleine et un investissement pour les agents de la Délégation mais également un moyen pour chacun de développer ses compétences et mettre en avant son professionnalisme.

 Violaine Arnaud

De nouveaux outils de communication

Les services communication des 5 Délégations régionales d'Ile-de-France se regroupent et vous proposent désormais un site internet régional unique et une lettre d'information commune. Vous trouverez sur le site internet vos contacts administratifs pour chaque Délégation dans la rubrique « l'Inserm en région » ainsi que le programme des séminaires des laboratoires, les derniers communiqués de presse et les événements grand public organisés par le service communication.

Contact : communication.idf@inserm.fr
Site internet : www.idf.inserm.fr

 Violaine Arnaud et Samia Sayah



L'écho des pôles

Pôle RH :

Conseil et accompagnement au cœur des missions Pôles RH

L'agenda Ressources Humaines s'annonce chargé en cette fin d'année 2011. Les sujets qui occupent le devant de la scène sont nombreux et englobent différentes thématiques représentant un périmètre très large. Avant d'aborder le cœur de notre actualité RH, nous vous proposons un aperçu du quotidien des pôles RH.

Les missions des pôles RH intègrent une dimension essentielle de conseil et d'accompagnement. En travaillant étroitement avec leurs différents interlocuteurs, les pôles RH poursuivent un objectif de valorisation des compétences. Ils jouent également un rôle transversal dans les démarches de mobilité des agents et conseillent les directeurs d'unités dans l'organisation et le déploiement de leurs ressources humaines. Les gestionnaires RH assurent ainsi une gestion de proximité.



Missions principales et délais impartis

Les gestionnaires RH assurent le traitement administratif de tous les recrutements, les modifications et les vérifications des données concernant les agents affectés à chaque Délégation régionale. Ils travaillent en collaboration avec les Agences Comptables secondaires dans le cadre de la paie. Ils doivent respecter des délais et un calendrier raccourcis en fin de gestion, dès la paie du mois de novembre. A cela s'ajoute un nombre important de recrutements à effectuer en fin d'année.

Campagne de recrutements - Chercheurs, Ingénieurs et Techniciens - Session 2011

A l'issue des résultats des concours externes et des appels d'offres, les gestionnaires RH s'attachent à traiter les nominations et les reprises en compte des services antérieurs des lauréats.

Ils gèrent également les recrutements des postes d'accueil (contrats chercheur à durée déterminée) pour les internes en médecine, pharmacie, odontologie et vétérinaires qui souhaitent bénéficier d'une formation par la recherche.
Par ailleurs, dès la mi-décembre, sera amorcée la mise en place des recrutements (personnels statutaires et non titulaires) qui prendront effet en janvier 2012.

Rendez-vous à ne pas manquer !

Compte individuel retraite (CIR) et compte épargne-temps (CET) sont au programme des priorités de fin d'année. Le régime des pensions des fonctionnaires de l'Etat est représenté par le Service des Retraites de l'Etat (SRE) **http://www.pensions.bercy.gouv.fr/.** Tout agent, à partir de 35 ans, a droit à l'information concernant sa situation individuelle. Pour permettre la mise en place de ce droit, chaque agent dispose d'un CIR. Les pôles RH doivent mettre en conformité le dossier papier de l'agent avec les données de SIRENE et, en parallèle, prendre en compte les informations complémentaires obtenues grâce au questionnaire rempli par chaque agent. L'alimentation des comptes épargne-temps est à faire parvenir aux Délégations régionales au plus tard le 31 décembre 2011, formulaire signé par le directeur de structure, accompagné de la feuille annuelle de suivi de congés.

En savoir plus : http://www.rh.inserm.fr

 Sabrina Sahnoun



En bref

Réforme de la catégorie B

Le décret n° 2009-1388 du 11/11/2009 a mis en place un nouvel espace statutaire (NES) visant à regrouper en une grille unique, harmonisée et revalorisée, l'ensemble des personnels de catégorie B de la fonction publique de l'Etat. La mise en œuvre de ce décret sera opérée à l'Inserm au cours du premier semestre 2012 et se traduira par un reclassement des techniciens de la recherche. Compte tenu de l'ampleur des opérations à effectuer, la campagne de promotion de 2012 au choix des techniciens et des adjoints techniques de la recherche se déroulera exceptionnellement en décembre 2011.

En savoir plus : www.rh.inserm.fr

→ Sabrina Sahnoun

Simplifiez-vous la vie avec le Punchout !

Les commandes Office Dépôt sont désormais dématérialisées. Il est donc possible d'accéder, depuis SAFIr, au site internet du fournisseur, de constituer un panier d'achat et de l'intégrer dans le module IP (Internet Procurement). Le système permet une gestion externalisée des catalogues et un accès à des informations plus précises et complètes (images, informations techniques...). On évite ainsi la ressaisie, ce qui permet une baisse du risque d'erreur, un gain de temps, et plus généralement, un gain économique.

→ Nicolas le Van Xieu

Les Sociétés d'Accélération du Transfert de Technologie (SATT)

Le programme des Investissements d'Avenir consacre un budget d'un milliard d'euros à la valorisation des résultats issus de la recherche publique. Les 9/10e de ce budget seront alloués aux SATTs, outils de valorisation des PRES avec une double mission : le financement des phases de maturation des inventions et de preuve de concept et la prestation de services de valorisation. L'Inserm, partenaire de mixité des unités, est pleinement engagé dans l'ensemble de ces évolutions. Deux projets franciliens ont été retenus pour une mise en activité au 1er janvier 2012 : Lutech et Ile-de-France Innov.

En savoir plus : site du ministère de la recherche, rubrique Investissements d'avenir **http://www.enseignementsup-recherche.gouv.fr/pid24578/investissements-d-avenir.html**

→ Violaine Arnaud

Pôle Finances :

Concilier pluriannualité des projets de recherche et annualité budgétaire

Avec l'aide des GRE, les chercheurs peuvent anticiper les besoins de leur structure ou de leur projet et bénéficier ainsi de marges de manœuvre sur les différents postes budgétaires. Prévoir permet de mieux réguler et équilibrer les flux entrants et sortants. Témoignages croisés d'un chef des services financiers (Martine du Castel - DRP11), d'une secrétaire générale de Centre (Béatrice d'Herbès - U1018) et d'une secrétaire-gestionnaire d'équipe (Evelyne Przybilski - U1018).

Martine du Castel : Un budget est l'acte écrit qui prévoit l'activité financière d'une structure en cadrant ses dépenses et en évaluant ses recettes. Le budget de l'Etat, de l'Inserm et des structures est annuel. Le contrat de recherche constitue le budget d'un projet sur un temps défini qui excède l'année civile. Il précise le découpage du projet en tranches annuelles.

Béatrice d'Herbès : Donc, que cela concerne la subvention de l'Etat, ou les contrats qui engagent l'unité, il s'agit toujours de formaliser à l'avance ce que l'on va faire ?

Evelyne Przybilski : Oui, mais la difficulté tient au fait que le porteur de projet sait anticiper ses besoins scientifiques mais se sent plus démuni pour les traduire en volume financier.

MdC : Voila pourquoi le chercheur doit solliciter la DR au moment de la préparation de sa réponse à l'appel d'offre. Les GRE sont là pour l'accompagner dans la rédaction des aspects budgétaires, juridiques, les besoins en personnels, lui apporter leurs connaissances des financeurs dont les pratiques sont hétérogènes, et témoigner des garanties qu'apporte l'Inserm dans l'utilisation de ses recettes. Tout cela aide à mieux protéger les intérêts du projet et de l'équipe.

BdH : Cette anticipation ne «ligote»-t-elle pas trop la réalité ?

MdC : La rigidité peut être amoindrie par le dialogue chercheur-GRE qui favorisera l'établissement d'un calendrier prévisionnel d'exécution des travaux et un échéancier des «livrables» réalistes car ils auront pris en compte les différents paramètres du projet.

EP : Sans doute, mais lorsque le contrat se met en œuvre, la «vraie» vie du projet peut réserver quelques surprises…C'est là que la secrétaire-gestionnaire d'équipe a un rôle à jouer : de par la tenue des différents actes de gestion découlant du contrat, elle est en situation d'alerter le porteur de projet et les GRE des retards et des imprévus, des inadéquations entre le prévisionnel et le déroulement concret du projet.

BdH : On peut effectivement s'appuyer sur ce dialogue porteur de projet/secrétaire gestionnaire/GRE pour améliorer la rédaction des AO et des contrats de recherche, puis la mise en œuvre des projets. Mais comment la DR s'accommode-t-elle de la prise en compte du déroulement pluriannuel des contrats dans la gestion annuelle des crédits ?

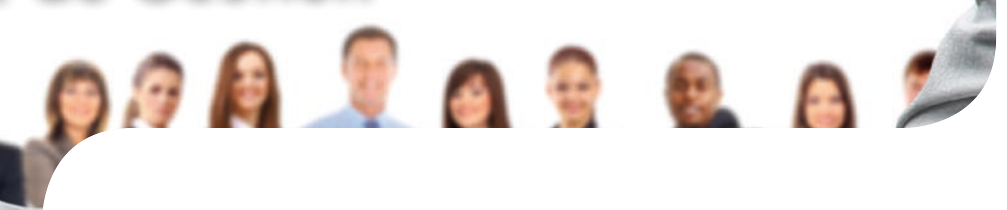
MdC : Les échanges avec les unités et la veille sur les calendriers aident la DR à évaluer les budgets annuels nécessaires à chaque projet de recherche et éventuellement à les modifier par rapport à la prévision initiale. Mais il est vrai que, plus on s'approche de la fin de l'exercice, moins il est possible de modifier le budget dans sa répartition. Chaque projet de recherche se trouve alors comme «rigidifié» dans sa réalisation. Un moyen de réinjecter de la souplesse est de permettre un rééquilibrage entre les manques et les surplus, sachant que l'annualité budgétaire nous oblige toujours à raisonner à budget constant. Ce rééquilibrage est d'autant plus facile que le volume financier sur lequel il porte est important.

EP : C'est parfois difficile au sein d'une équipe ou d'une petite unité.

BdH : C'est plus intéressant au niveau d'un Centre de recherche…

MdC : Au niveau des DR, on rééquilibre en demandant explicitement, sur les contrats qui dépassent l'exercice, la remontée des crédits qui seront non utilisés afin de redistribuer les ressources là où elles sont indispensables. Et chaque DR effectue une remontée similaire au siège.

→ Martine Du Castel, Béatrice d'Herbès et Evelyne Przybilski



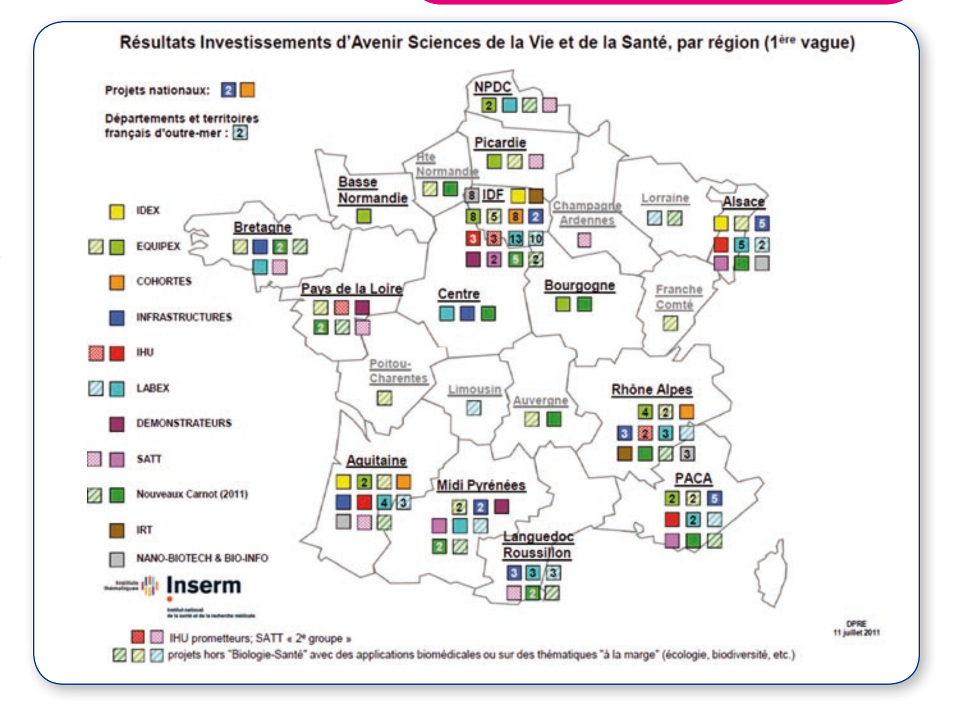
Le point sur...

L'Inserm dans le paysage de la recherche française et internationale

Le DPRE

Le Département des partenariats et des relations extérieures (DPRE) contribue à la définition et à la mise en œuvre de la politique de coopération de l'Inserm avec l'ensemble des partenaires qui participent au développement de la recherche, tant au niveau régional, qu'européen et international.

Le contexte actuel est marqué par de profondes modifications du paysage de la recherche française en sciences de la vie et de la santé. Comment l'Inserm se positionne-t-il face à ces changements ? A l'heure de la mondialisation, quelle est sa place sur la scène européenne et internationale ?

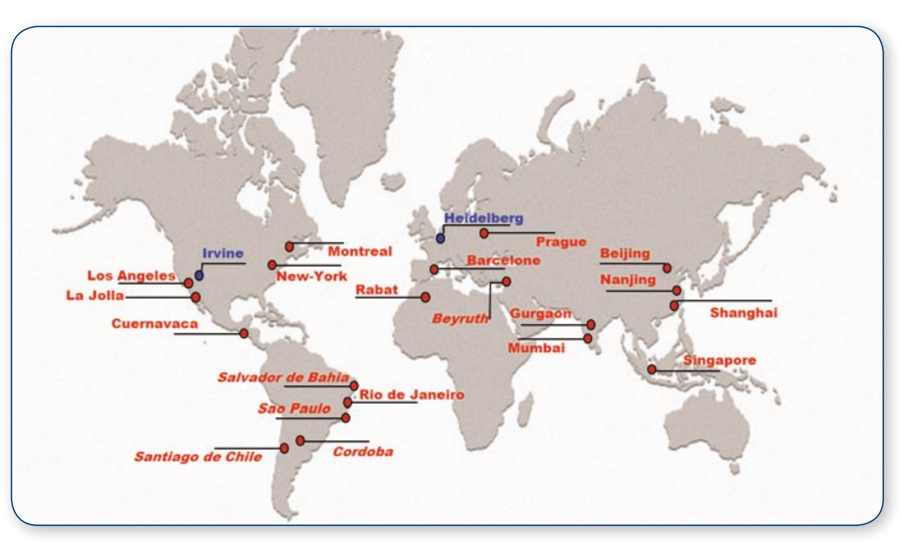


Coordonner la recherche nationale en sciences de la vie et de la santé

Afin d'accompagner l'évolution de leurs partenaires (création des Pôles de Recherche et d'Enseignement Supérieur et des Groupes Hospitaliers), les organismes de recherche se sont organisés en Alliances. C'est ainsi qu'Aviesan (Alliance pour les sciences de la vie et de la santé) a été créée en 2009, rassemblant les grands acteurs français de la recherche dans ce domaine (Inserm, CEA, Conférence des Présidents d'Universités, IRD, CNRS, Institut Pasteur, Inra, Inria, Conférence des directeurs généraux des CHU). Le rôle de l'Inserm au sein d'Aviesan est majeur, André Syrota, P-DG de l'Inserm en est le Président. Par une meilleure coordination scientifique des grandes thématiques de recherche, notamment par la création d'Instituts Thématiques Multi-Organismes, et une coordination opérationnelle des projets, ressources et moyens, Aviesan a pour objectifs d'accroitre les performances de la recherche française et d'améliorer la reconnaissance internationale de cette recherche. C'est ainsi qu'une charte des publications a été rédigée pour les membres d'Aviesan assurant une meilleure visibilité nationale.
Les programmes ATIP (CNRS) et Avenir (Inserm) ont été réunis sous le label ATIP-Avenir pour faciliter la mobilité et attirer de jeunes chercheurs de haut niveau dans les laboratoires. De nouvelles stratégies de collaboration en matière de partenariats industriels ont également été mises en place, notamment avec Sanofi Aventis.
La place incontournable de l'Inserm dans le paysage français de la recherche en sciences de la vie et de la santé se vérifie également par les résultats du programme gouvernemental Investissements d'Avenir lancé en juin 2010. Ce programme dédie à l'enseignement supérieur et à la recherche 21.9 Milliards d'euros sur les 35 Milliards mobilisés au titre du grand emprunt national. «*Le programme Investissements d'avenir consacre une part importante aux sciences de la vie et de la santé avec 134 projets, soit un peu plus du tiers et les équipes de recherche de l'Inserm se sont fortement mobilisées pour y répondre*» explique Anne Bisagni, directrice du Département des Partenariats et des Relations Extérieures de l'Inserm (DPRE). «*L'Inserm soutient les projets en liaison avec les universités qui les portent et avec les autres organismes impliqués*» précise-t-elle. Ainsi, l'Inserm est porteur ou partenaire des 10 projets de cohortes financés (dont 8 en région Ile-de-France) et partenaire des 6 Instituts Hospitalo-Universitaires (IHU) ainsi que des 6 projets dits «prometteurs» (la moitié de ces IHU se situent en région Ile-de-France). Des équipes Inserm participent à au moins 8 projets Equipex, financés à hauteur de 53 Millions d'euros et au moins 23 Labex, financés à hauteur de 316 Millions d'euros. Par ailleurs, l'Inserm est partenaire de l'Institut de Recherche Technologique (IRT) unique en Sciences de la Vie et de la santé (en Infectiologie, sur Lyon/Paris) et des 3 Idex retenus lors de la première vague ; il accompagne les neuf projets d'Idex présélectionnés lors du premier ou du deuxième tour (qui sont en cours d'évaluation).

L'Inserm sur la scène internationale

Outre son rôle majeur sur le plan national, l'Inserm est très présent au niveau européen. Ainsi, l'Institut s'est largement impliqué dans la préparation de la mise en œuvre du 7e programme-cadre de recherche et de développement. A ce titre, le DPRE encourage et facilite le dépôt des projets européens. «*Les instruments de coopération communautaires constituent des bases essentielles sur lesquelles l'Inserm est très attentif ; tout est mis en œuvre pour inciter et accompagner les équipes de recherche au montage et à la coordination de projets*» poursuit Anne Bisagni. L'Inserm a également pris en charge la coordination du Point de Contact National (PCN) français dédié à la priorité thématique Santé et s'implique dans les actions menées par les PCN français dédiés à l'ERC (Programme Idées), aux dispositifs Marie Curie (Programme People) et aux actions en matière d'Infrastructures de Recherche (Programme Capacités).
L'Inserm participe activement à la construction de l'Espace européen de la recherche (EER) dont l'objectif est d'être le moteur de la compétitivité européenne. «*Afin d'être l'acteur de la construction d'un EER cohérent, l'Inserm est devenu membre de l'association Science Europe, dont André Syrota a été élu vice-président le 21 octobre dernier*» souligne Anne Bisagni. Science Europe est un regroupement de 50 agences de financement et organismes de recherche en Europe.
Au-delà de l'Europe, la politique



Implantation à l'étranger des laboratoires associés et des unités Inserm.

internationale menée par l'Inserm est pensée dans un mode de coopération qui passe par des échanges, des projets conjoints, l'accueil de chercheurs étrangers ou les séjours à l'étranger des chercheurs. Selon Anne Bisagni, «*il est essentiel de créer ou de renforcer avec quelques institutions de recherche phares, en Europe et à l'international, une capacité commune de réflexion, de programmation et de conduite d'une stratégie partagée*». L'Inserm compte ainsi 20 laboratoires internationaux associés (LIA), qui mettent en collaboration des équipes de recherche de l'Inserm et des partenaires étrangers pour travailler sur un programme commun, et 6 unités installées à l'étranger, financées par l'Inserm et ses partenaires internationaux. «*La direction de l'Inserm a entrepris de revisiter et d'amplifier les accords de coopération bilatérale avec un nombre d'institutions ciblées ; ces démarches sont basées sur l'excellence, la complémentarité et l'opportunité de transfert*» explique Anne Bisagni. Citons ainsi l'accord entre l'Inserm et le NSC (National Science Council) qui permettra aux Lauréats ATIP-Avenir de développer des collaborations avec des équipes de recherche du meilleur niveau à Taïwan. «*Des domaines de recherche d'intérêt commun sont également priorisés*» poursuit-elle. C'est le cas avec l'Inde, où l'Inserm et l'ICMR (Indian Council of Medical Research) ont recentré leur partenariat autour de certaines thématiques dont le métabolisme, mais aussi avec le Brésil ou l'Allemagne où l'association Helmholtz a décidé de libelliser et de financer deux groupes de recherche soutenus par l'Inserm en France.. «*Il est crucial de faciliter, au travers de partenariats institutionnels, les échanges d'expérience avec les institutions de recherche des pays d'Asie, des BRICS* et des pays du Sud, en complément des coopérations existantes avec l'Amérique du Nord*» conclut Anne Bisagni.
Parce que la science n'a pas de frontières et qu'elle s'enrichie de collaborations, en France, en Europe et au-delà, l'Inserm se positionne donc en acteur majeur de la recherche en sciences de la vie et de la santé.

*BRICS – Brésil Russie Inde Chine Afrique du Sud

« Il est essentiel de créer ou de renforcer (...) en Europe et à l'international, une capacité commune de réflexion, de programmation et de conduite d'une stratégie partagée »

Les projets investissements d'avenir Sciences de la Vie et de la Santé retenus en IDF

13 Labex, 8 Equipex, 8 cohortes, 3 IHU, 2 Idex, 2 Infrastructures, 2 SATT, 1 IRT, 2 projets «nanobiotechnologies», 6 projets «bioinformatique», 5 nouveaux Instituts Carnot...

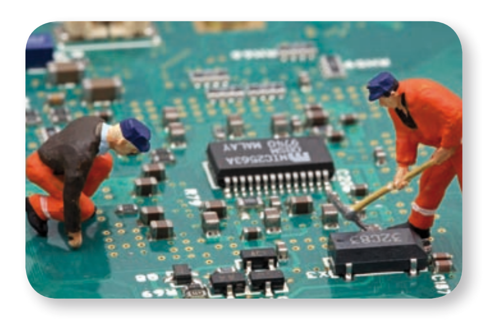
En savoir plus :
http://www.aviesan.fr/
http://investissement-avenir.gouvernement.fr/
http://dircom.inserm.fr/europe/
http://www.scienceeurope.org/
http://extranet.inserm.fr/international

 Violaine Arnaud

Bonnes pratiques

Que faire en cas de problème de sécurité informatique ?

La compromission d'un poste ou d'un serveur informatique est rare, mais pas inconnue. Sur un poste de travail, virus, ver ou cheval de Troie sont toujours dangereux. Les principales sources d'intrusion sur le poste client sont la propagation d'un virus par l'intermédiaire d'une clef USB non contrôlée par un anti-virus, la visite d'un site infecté par un ver à la suite de la réception d'un message incitant à « cliquer ici » ou l'ouverture de faux documents (le virus étant souvent dissimulé dans un .zip fichier zip auto-exécutable). Le ralentissement du poste n'est pas le symptôme le plus significatif, d'autres anomalies peuvent survenir : fermeture inopinée des fenêtres, accès impossible aux sites web d'éditeurs



d'anti-virus, impossibilité d'ouvrir la fenêtre de gestion des tâches Windows ou encore le logiciel anti-virus qui ne répond pas ou qui n'apparaît pas dans la barre d'icônes en bas à droite.

Lorsque vous soupçonnez la présence d'un virus, commencez par déconnecter votre poste du réseau puis contactez immédiatement votre correspondant informatique local ou votre responsable informatique de site. Il est à même d'établir un diagnostic plus précis sur la présence ou non de logiciels malveillants. Suivant la gravité, il corrigera, mettra à jour l'anti-virus, réinstallera le poste compromis et/ou sollicitera l'assistance du niveau supérieur et le Responsable de la Sécurité des Systèmes d'information (RSSI) de l'Inserm.



Contact : rssi@inserm.fr
Vincent Archer

Business Intelligence (BI) : un outil de pilotage financier simple et intuitif !



BI tire l'ensemble de ses informations de l'outil de gestion SAFIr (Système automatisé financier de l'Inserm) et permet aux utilisateurs d'obtenir facilement et rapidement une situation synthétique de leurs achats, leur budget et leurs contrats.

BI-Achat a été le premier outil BI développé par les experts du bureau SAFIr, fin 2008. Il permet une analyse fine de la structure des achats par domaine, famille et utilisateur. L'Inserm étant soumis au code des marchés publics, sa simplicité d'utilisation et son côté intuitif, en font une aide précieuse pour les unités dans la mise en place de bonnes pratiques d'achat.
BI-Budget, deuxième fonctionnalité BI, permet de visualiser la situation de consommation des crédits d'une unité ou de l'ensemble des unités de manière consolidée, pour les Délégations régionales. L'état des crédits se présente sous forme de tableaux ou de graphiques triés par type de financement (ressources propres ou subvention d'état). C'est un moyen simple et rapide mis à la disposition des directeurs et des secrétaires gestionnaires d'unité leur permettant de consulter l'état de leurs dépenses.
BI-Contrat est surtout utilisé par les gestionnaires de ressources externes (GRE) des Délégations régionales pour suivre facilement les contrats, procéder aux appels de fonds auprès des financeurs, établir les justificatifs financiers en cours ou en fin de contrats et alerter les unités sur les crédits non utilisés et susceptibles d'être perdus lorsque le contrat se termine.
BI constitue ainsi, pour les unités et les Délégations régionales, un outil moderne et pratique d'aide à la gestion financière.

Site internet : https://bisafir.inserm.fr
Violaine Arnaud

SI-pratique mode d'emploi

Le Département Système d'Information propose un site web contenant des documentations sur les différents services informatiques nationaux mis à votre disposition. Vous y trouverez, entre autres, des tutoriels sur la messagerie électronique, des outils collaboratifs pour simplifier l'organisation de réunions, le transfert de fichiers volumineux ou des outils pour organiser une visio-conférence.

Site internet : https://si-pratique.inserm.fr
Nicolas Chateigner

Nos métiers

Bruno Lecuit
Responsable maintenance, Institut du Fer à Moulin (IFM) et bâtiment Kourilsky à l'Hôpital Saint-Antoine.



Quel a été votre parcours ?

De formation technique de fraiseur-tourneur, je suis entré à l'Inserm en 1980 comme animalier à Kourilsky. En 1982 j'ai intégré le service technique de ce site puis en ai pris la responsabilité. J'ai rejoint l'IFM en 2000.

En quoi consiste votre activité ?

J'assure la maintenance technique des réseaux de fluides, d'électricité, la gestion des contrats et j'interviens lors de l'achat et l'installation d'équipements de laboratoire. Je travaille avec le Responsable Immobilier de la DR Paris 6 en participant aux différentes étapes techniques, architecturales et financières de ses projets. Je côtoie l'ensemble des intervenants : architectes, bureaux d'études et de contrôles, prestataires. Je fabrique aussi de petits équipements pour des expériences scientifiques. J'aime beaucoup cette activité. J'y suis venu par hasard, grâce à ma formation initiale. Un jour, j'ai fabriqué une cuve électrophorèse, et depuis je suis ponctuellement sollicité. C'est très intéressant de pouvoir s'adapter aux besoins des chercheurs et de leur fournir des solutions à moindre coût.
La diversité de mon métier me plaît.

Et qu'est-ce qui vous plaît le moins ?

Je ressens parfois un manque de considération. Pourtant, même si certains aspects de mon travail sont moins valorisant, ils sont indispensables au fonctionnement du bâtiment.

Vous sentez-vous isolé dans le centre ?

Pas du tout ! J'exerce un métier d'une grande polyvalence qui me donne l'occasion de rencontrer toute une série d'acteurs différents, en interne comme en externe.

Christophe Icard
Responsable du patrimoine immobilier à la DR Paris 5.



Décrivez-nous votre parcours

Après plus de 20 ans passés au ministère de la Défense dans le domaine des télécommunications, j'ai intégré l'Inserm en 2003 comme responsable des services techniques de l'Institut Cochin. En 2006, je suis devenu responsable immobilier de la DR Paris 5.

Quelles sont vos missions ?

Je conduis la mise en œuvre des programmes de construction et de réhabilitation, j'effectue les opérations de maintenance des bâtiments et veille à l'entretien du patrimoine. J'interviens tout au long du processus de travaux, du montage des opérations à la remise des clés (gestion du budget, mise en place des marchés et partie technique). J'encadre deux assistants immobiliers et coordonne les activités des services techniques des unités.
En tant qu'expert, je conseille les chercheurs et le Délégué régional et travaille en liaison avec le bureau des affaires immobilières du siège. J'entretiens des relations indispensables avec les partenaires (AP-HP, Université et Facultés) et collabore étroitement avec le pôle finances, le bureau des marchés, l'ingénieur Hygiène et Sécurité et le responsable informatique de la DR.

Qu'est-ce qui vous plait le plus ?

Il n'y a pas une journée qui se ressemble et beaucoup de choses à penser ! J'apprécie particulièrement la maitrise d'ouvrage des grosses opérations à forts enjeux politiques et financiers. C'est un vrai challenge !

 Marianne Coutures, Cyrille Mahieux et Violaine Arnaud

Innovation

Des défibrillateurs dans les délégations régionales et les unités de recherche



Chaque année en France, 40 000 personnes sont victimes d'un arrêt cardiaque. Aussi appelée mort subite de l'adulte, cette pathologie touche le plus souvent des personnes relativement jeunes et le taux de survie ne dépasse pas actuellement 3 %. En Ile-de-France, 3 500 personnes sont concernées chaque année. Parmi elles, 450 sont prises en charge dans les services de réanimation et seules 150 survivent.
Le professeur Xavier Jouven, responsable d'équipe Inserm à Paris Centre de Recherche Cardiovasculaire (PARCC) et cardiologue à l'Hôpital européen Georges-Pompidou, pilote le Centre d'expertise de la mort subite de l'adulte et milite pour la mise à disposition de défibrillateurs automatisés externes (DAE) dans les lieux publics. Les Délégations régionales Paris 7 et Paris 5 se sont dotées d'un défibrillateur ; et l'ensemble des personnels a été formé à son utilisation et aux gestes de premiers secours. Quatre autres défibrillateurs vont être installés à l'Institut Cochin (Inserm U1016), au Centre de Psychiatrie et Neurosciences (CPN - Inserm U894) et au PARCC (Inserm U970). Dans le courant du premier trimestre 2012, la Délégation régionale Paris 5 et l'Université Paris Descartes, auront équipé tous les bâtiments de recherche et universitaire.



Trait de Gestion

Actualité scientifique

Les Prix Inserm

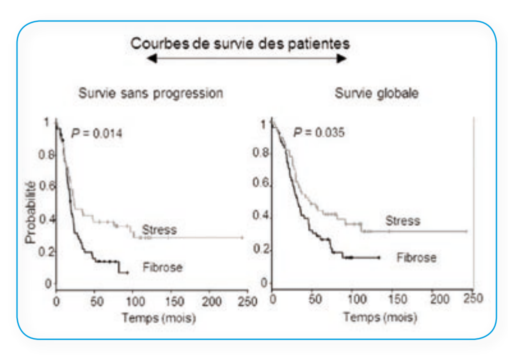
La cérémonie des Prix Inserm se déroulera le 6 décembre prochain au Collège de France. Parmi les différents prix décernés, le prix de l'innovation, qui rend hommage à un ingénieur, technicien ou administratif pour ses réalisations originales au service de l'accompagnement de la recherche, revient cette année à deux ingénieurs de recherche : Claude Delpuech et Frédéric Fiore.
Le premier, à la pointe des neurosciences, est responsable du département de magnétoencéphalographie au Centre d'étude et de recherche multimodal et pluridisciplinaire en imagerie du vivant (CERMEP) à Lyon.
Le second est un expert en génie génétique, responsable technique de la plateforme d'exploration des fonctions du système immunitaire de la souris (KO-KI Booster) au Centre d'Immunologie de Marseille-Luminy (CIML). Le Grand Prix a été décerné au Pr Alain Prochiantz, chercheur en neurobiologie et professeur au Collège de France.
Retrouvez l'ensemble des lauréats sur le site de l'Inserm.


www.inserm.fr

Mise en évidence de nouveaux marqueurs prédictifs de la réponse au traitement du cancer de l'ovaire



Avec plus de 3 500 victimes par an, le cancer de l'ovaire est la première cause de décès par cancer gynécologique après le cancer du sein.
L'équipe Stress et Cancer, dirigée par Fatima Mechta-Grigoriou (Inserm U830, Institut Curie) a démontré récemment que, si le stress oxydant, une forme d'agression des cellules, favorise la croissance tumorale, il améliore aussi la réponse aux traitements. En étudiant une famille de petites molécules d'ARN régulatrices, les miR-200, cette équipe a mis en évidence une nouvelle fonction de ces molécules dans la réponse au stress et au traitement.
En effet, la quantité de miR-200a est variable dans les cancers de l'ovaire et permet d'identifier une double signature ayant une valeur prédictive de la survie des patientes. Les tumeurs de l'ovaire avec une faible quantité de miR-200a présentent une signature dite de fibrose ; celles avec une forte quantité de miR-200a sont caractérisées par une signature de stress oxydant associée à une meilleure sensibilité à la chimiothérapie et corrélée à une survie plus longue des patientes.



Ces travaux pourraient ouvrir de nouvelles voies en recherche clinique : les patientes qui se caractérisent par la signature de «Stress oxydant» devraient être traitées par une combinaison optimale de chirurgie et de thérapie conventionnelle. Au contraire, les patientes dépourvues de cette signature devraient être prises en charge par des approches alternatives, incluant une meilleure caractérisation moléculaire permettant un ciblage thérapeutique adéquat.

Violaine Arnaud et Fatima Mechta-Grigoriou

En savoir plus :
miR-141 and miR-200a act on ovarian tumorigenesis by controlling oxidative stress response. Mateescu *et al.* Nature Medicine – Decembre 2011



Agenda

• Café santé Inserm : Les effets de la TV
Autour du livre «TV Lobotomie» de Michel Desmurget.
Vendredi 16 décembre à 18h30 au café des éditeurs (Paris 6e). **Inscription : communication.idf@inserm.fr**

• Vœux de la direction générale
Lundi 9 janvier 2012 à partir de 11h - Cité de la Musique (Paris 19e).

• Réunion annuelle des directeurs de laboratoires
Vendredi 3 février 2012 - Maison de la Mutualité (24 rue Saint-Victor, Paris 5e).
La réunion des nouveaux DU se déroulera le jeudi 2 février 2012 sur le même site.

Le saviez-vous ?

Maître d'ouvrage et maître d'œuvre…

Le maître d'ouvrage (communément appelé MOA) est la personne, physique ou morale, de droit public ou de droit privé pour le compte de laquelle les travaux sont réalisés. Il en est le commanditaire. C'est le donneur d'ordre au profit duquel l'ouvrage est réalisé.

Le maître d'œuvre, ou MOE, est la personne physique ou morale, publique ou privée, chargée de réaliser l'ouvrage commandité par le MOA dans les conditions de délais, de qualité et de coût fixées par un contrat.
Il est donc responsable des choix techniques inhérents à la réalisation de l'ouvrage conformément aux exigences du MOA.

Trait de Gestion

Trimestriel d'information interne Inserm, Région Ile-de-France
Contact : redaction-journal.idf@inserm.fr
Directeur de la publication : Nicolas Jeanjean
Coordination : Violaine Arnaud
Maquette : Dialectica Communication

Rédacteurs : Vincent Archer, Violaine Arnaud, Nicolas Chateigner, Marianne Coutures, Martine Du Castel, Nicolas Le Van Xieu, Cyrille Mahieux, Fatima Mechta-Grigoriou, Béatrice Presles d'Herbès, Evelyne Przibliski, Sabrina Sahnoun, Samia Sayah.

Ont participé à ce numéro
Personnes sources : Anne Bisagni, Guillaume Flury, Laurence Gauchy, Eric Hatilip, Nicolas Jeanjean, Michèle Lucas, Laurence Lomme, Valérie Trentesaux.
Membres du comité de rédaction : Nicole Braure, Philippe Coudol, Michelle Liu.
Membres du comité éditorial : Arnaud Benedetti, Catherine d'Astier, Sylviane Inocencio, Nicolas Jeanjean, Laurence Lomme, Marie-Pascale Martel, Laurence Parmantier.